

# Déclaration d'accessibilité

## Cegid Exabanque

CEGID s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, CEGID met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité [lien à venir] ;
- Audit de l'application Cegid Exabanque réalisé en 2025 ;
- Plan d'actions correctives et préventives pour améliorer l'accessibilité de l'application Cegid Exabanque.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à [www.exabanque.net](http://www.exabanque.net).

## État de conformité

Cegid Exabanque est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé en interne révèle que :

- 22% des critères du RGAA version 4.1 sont respectés ;
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à 39%.

## Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

## Non-conformités

Plusieurs éléments de non-conformité sont décrits dans ce document, dont certains récurrents sur plusieurs pages.

- Certaines images porteuses d'information n'ont pas d'alternative textuelle.
- Certaines images de décoration ne sont pas correctement ignorées par les technologies d'assistance.

- Certaines images porteuses d'information ont une alternative textuelle non pertinente.
- Certains cadres n'ont pas de titre de cadre.
- Dans certaines pages, l'information est donnée uniquement par la couleur.
- Dans certaines pages, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan n'est pas suffisamment élevé.
- Dans certaines pages, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ne sont pas suffisamment contrastées.
- Certains médias non temporels ne sont pas clairement identifiables.
- Certains médias non temporels ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- Certains tableaux de données complexe n'ont pas de résumé.
- Certains tableaux de mise en forme ne sont pas compréhensibles lorsque le contenu est linéarisé.
- Certains tableaux de données complexe ont un titre qui n'est pas correctement associé au tableau de données.
- Certains tableaux de données ont des en-têtes de ligne ou de colonne qui ne sont pas correctement déclarés.
- Dans certains tableaux de données, des cellules ne sont pas associées correctement avec leurs en-têtes.
- Certains tableaux de mise en forme utilisent des éléments propres aux tableaux de données.
- Certains liens ne sont pas explicites.
- Certains liens n'ont pas d'intitulé.
- Certains scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- Certains scripts ne sont pas contrôlables par le clavier.
- Certains scripts qui initient un changement de contexte n'avertissent pas l'utilisateur.
- Certains messages de statut ne sont pas correctement restitués par les technologies d'assistance.
- Certaines pages ont un code source invalide.
- Dans certaines pages la langue par défaut n'est pas présente.
- Certaines pages ont un titre qui n'est pas pertinent.
- Dans certaines pages, les changements de langue ne sont pas indiqués dans le code source.
- Dans certaines pages, des balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation.

- Dans certaines pages, l'information n'est pas structurée par l'utilisation appropriée de titres.
- Dans certaines pages, la structure du document n'est pas cohérente.
- Dans certaines pages, des listes ne sont pas correctement structurées.
- Dans certaines pages, des feuilles de style ne sont pas utilisées pour contrôler la présentation de l'information.
- Dans certaines pages, le contenu visible porteur d'information ne reste pas compréhensible lorsque les feuilles de style sont désactivées.
- Dans certaines pages, des liens dont la nature n'est pas évidente ne sont pas visibles par rapport au texte environnant.
- Dans certaines pages, la prise de focus n'est pas visible pour certains éléments qui prennent le focus.
- Dans certaines pages, l'information est donnée uniquement par la forme, taille ou position.
- Dans certaines pages, les propriétés d'espacement du texte ne peuvent pas être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité.
- Dans certaines pages, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface ne sont pas contrôlables par l'utilisateur.
- Certains champs de formulaire n'ont pas d'étiquette.
- Certaines étiquettes associées à un champ ne sont pas pertinentes.
- Dans certains formulaires, des étiquettes associées à un champ de formulaire ayant la même fonction et répétées plusieurs fois dans une même page ne sont pas cohérentes.
- Dans certains formulaires, des étiquettes de champ et leur champ associé ne sont pas accolés.
- Dans certains formulaires, des champs de même nature ne sont pas regroupés.
- Dans certains formulaires, des boutons ont un intitulé non pertinent.
- Dans certains formulaires, le contrôle de saisie n'est pas utilisé de manière pertinente.
- L'application ne dispose pas de deux systèmes de navigation différents.
- Des zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages ne peuvent pas être atteintes ou évitées.
- Dans certaines pages, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal n'est pas présent.
- Dans certaines pages, l'ordre de tabulation n'est pas cohérent.

- Dans certaines pages, la navigation contient des pièges au clavier.
- Dans certaines pages, des contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l'activation d'un composant d'interface ne sont pas atteignables au clavier.
- Dans certaines pages, l'utilisateur n'a pas le contrôle de certaines limites de temps modifiant le contenu.
- Dans certaines pages, des documents bureautiques en téléchargement ne possèdent pas de version accessible.
- Dans certaines pages, les fonctionnalités disponibles au moyen d'un geste complexe ne peuvent pas être également disponibles au moyen d'un geste simple.

## Dérogations pour charge disproportionnée

Aucun contenu identifié.

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Aucun contenu identifié.

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 23/04/2025.

## Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML5
- CSS
- Javascript

## Environnement de test

L'audit a été réalisé sur Google Chrome, sur une base de qualification de l'application en version 18.5.

## Les outils utilisés lors de l'évaluation

- Lecteur d'écran NVDA
- Extension navigateur Chrome Assistant RGAA
- Extension navigateur Chrome Web Developer
- Extension navigateur Chrome Tanaguru webext
- Extension navigateur Chrome headingsMap
- Extension navigateur Chrome Éditeur d'Espacement de Texte

- Extension navigateur WCAG Color Contrast Checker
- Logiciel PDF Accessibility Checker 2024 (PAC)

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Connexion par nom d'accès + mot de passe
- Accueil
- Saisie d'un ordre de virement SEPA
- Relevés de comptes, onglet "Soldes"
- Relevés de comptes, onglet "Mouvements"
- Soldes prévisionnels et équilibrages
- Recherche et modification de mouvements de trésorerie
- Pays autorisés
- Coordonnées de l'abonné
- Préférences

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le service d'assistance Cegid Exabanque pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme, en envoyant un e-mail à [assistance@exalog.com](mailto:assistance@exalog.com).

## Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits  
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/nous-contacter-355>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits près de chez vous  
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris CEDEX 07